

Résultats et Avancement 2019-2022 :

(Mise à jour le 06/02/2023, 20/12/2021, 03/05/2021)

2021-2022 : Le travail de fond sur la mise en place du protocole de surveillance environnementale est toujours en cours. C'est un travail sur le long terme qui comprend des campagnes de mesures longues, commencées en 2020. Environnement Industrie n'a pas eu le temps de communiquer sur ce projet, le document n'a donc pas été finalisé.

(Mise à jour le 12/11/2020)

En 2020 : Depuis le début de l'année 2020, en parallèle avec les campagnes de mesures menées en collaboration avec [AtmoSud](#), des réunions entre les différents acteurs impliqués se sont tenues. Une définition, partagée par les divers acteurs concernés, des modalités pratiques de la surveillance environnementale sur les substances critiques devrait aboutir au premier semestre 2021. Un document explicatif visant à préciser ce qu'est l'[Arrêté Préfectoral sur les Composés Organiques Volatils](#) et les mesures pratiques qu'il implique devrait pouvoir être publié dans la continuité sur la plateforme RÉPONSES.

Quelques exemples d'actions d'industriels en lien avec la réduction des émissions de Composés Organiques Volatils :

- [Réduire les émissions de Composés Organiques Volatils \(COV\) ;](#)
- [Réduction des émissions fugitives de Composés Organiques Volatils \(COV\) ;](#)
- [Réduction des torchages dans le cadre du grand arrêt réglementaire planifié.](#)

(Mise à jour le 08/04/2020)

En 2019 : Les premières mesures opérationnelles ont été mises en place par les industriels courant 2019. Une étape importante a été lancée en septembre avec le lancement de campagnes de mesures pour affiner la recherche de polluants spécifiques et adapter la surveillance à mettre en place. Ces campagnes sont toujours en cours. Du fait de la situation sanitaire actuelle, le bilan de la première campagne est reporté à une date ultérieure.